MODE D'EMPLOI – Défi 2012

1 – Présentation

Sur la lancée des deux premiers défis internet, celui de 2010 sur le thème de « La France » en géographie et celui en 2011 sur le thème du patrimoine et de l'histoire locale (toujours disponibles et utilisables d'ailleurs, en ligne sur le site de l'IEN : http://www.ienpassy.edres74.net/spip.php?rubrique197) et qui ont impliqué 29 classes de cycle 3 de la circonscription, nous lançons cette année un nouveau défi sur le même principe : un document avec des questions dont les réponses devront être trouvées en ligne grâce à la navigation sur des sites internet. Le thème retenu cette année est :

« *Les arts sous toutes ses formes dans chacune des 13 communes du Pays du Mont-Blanc* »

Nouveauté cette année : *trois questions subsidiaires nécessitant la mise en œuvre de compétences informatiques plus techniques qui seront récompensées chacune par 20 points, quel que soit le niveau de la classe ou le mode du défi choisi.*

2 – Objectifs

Elle permet d'engager les élèves dans un projet collectif par le biais d'une action motivante permettant l'acquisition de compétences du B2I. Cette activité vise donc deux objectifs principaux :

- L'acquisition de connaissances liées au thème du défi.
- L'acquisition de compétences liées au B2I dont les 5 domaines sont visés.

3 – Fonctionnement

- Le projet est présenté par le maître à la classe. La classe, avec le maître, choisit une stratégie par rapport :
  - au choix du niveau du défi (le nombre de points attribué pour chaque question sera alors proportionnel au niveau choisi) :
    - Niveau 1 : l'adresse de la page du site où se trouve la réponse est proposée
    - Niveau 2 : trois réponses à la question sont proposées
    - Niveau 3 : trois mots clés (dont un piège) pour effectuer la recherche sont proposés
  - au choix du mode de retranscription des réponses :
    - Mode 1 : écrites sur la feuille réponse du défi imprimable
    - Mode 2 : saisies sur la feuille réponse du défi modifiable (+1 point par question)
    - Mode 3 : saisies sur la feuille réponse du défi modifiable avec les contraintes indiquées (+2 points par question)
- La classe s'inscrit par voie électronique, le défi est alors envoyé à la classe (voir calendrier) qui peut commencer l'activité.
- Le défi est enfin renvoyé par voie électronique de la boîte aux lettres pédagogique de la classe dans les délais.

4 – Inscriptions

Les inscriptions se font à cette adresse : Defi2012@edres74.net

5 – Organisation dans la classe

Plusieurs types d'organisation sont possibles dans la classe pour répondre aux questions du défi :

- Chaque élève choisit une ou plusieurs questions. Il cherche alors sa(ses) réponse(s) sur les ordinateurs en fond de classe ou lors d'un moment de travail en salle informatique.
- Chaque élève fait le défi et les réponses sont alors mises en commun.

Concernant ces deux modes de travail, on pourra intégrer des variantes et notamment un travail en binôme.

Christophe Gilger, ATICE – Annick Jacquet-Maffeï, enseignante – Defi2012@edres74.net – Circonscription St Gervais/Pays du Mont-Blanc - janvier 2012

6 – Aides

Ce sont les élèves qui cherchent et trouvent les réponses. Le maître ne doit pas les aider. Cependant, un travail méthodologique préparatoire pourra être proposé par le maître sur la recherche sur internet et éventuellement sur l'utilisation d'un traitement de textes. L'apprentissage de l'utilisation d'une messagerie électronique, d'un appareil photo numérique, d'un logiciel de retouche photo... pourront alors être faits en situation.

Les élèves pourront demander de l'aide par voie électronique aux autres classes participantes (liste donnée à chaque école) à condition de ne pas demander directement la réponse.

Seule une question subsidiaire fera l'objet d'une demande directe à la personne ressource désignée dans la question.

D'autres documents pourront servir d'aide :

- Article « Aborder la recherche sur internet avec ses élèves » : http://www.ienpassy.edres74.net/spip.php?article526
- Tout ou presque tout sur le traitement de textes : http://www.ienpassy.edres74.net/spip.php?article509
- Tout ou presque tout sur la navigation sur internet : http://www.ienpassy.edres74.net/spip.php?article519
- Tout ou presque tout sur la messagerie électronique : http://www.ienpassy.edres74.net/spip.php?article510

7 – Documents annexes à consulter avant la participation

- Règlement du défi à lire attentivement avant de s'inscrire
- Calendrier des différentes opérations
- Affiche pour la classe afin de communiquer l'activité aux autres (élèves, parents...)

8 – Recommandations

- Veillez à bien choisir le niveau du défi et le mode de retranscription des réponses en fonction des compétences des élèves, de celles que vous voulez travailler et de votre propre pratique de l'informatique.
- Vous pouvez aider les élèves, sur un autre exemple, concernant la mise en forme des réponses (pour le mode 3). Les élèves reproduiront alors la procédure sur le questionnaire. Je rappelle que ce défi doit rester un support d'apprentissage et pas d'évaluation.
- Vous pouvez intervenir à tous les niveaux, aider, guider, questionner... mais sans jamais donner la réponse !

9 – Exemple de formulation de question et aide associé

Formulation de la question au niveau 1 (aide : adresse internet)

1	**A quelle catastrophe a échappé le château des Rubins à Sallanches ? - Saisir la réponse en vert -**	**Points**	**Niveau**	**Mode**
	Page où trouver la réponse : http://www.centrenaturemontagnarde.org/fr/association-cnm/historique-rubins-nature.html			
	Réponse :			

Formulation de la question au niveau 2 (aide : 3 réponses possibles)

1	**A quelle catastrophe a échappé le château des Rubins à Sallanches ? - Saisir la réponse en vert -**		**Points**	**Niveau**	**Mode**
	À un incendie	À une inondation	À une avalanche		
	Réponse :				

Formulation de la question au niveau 3 (aide : 3 mots-clés pour rechercher la réponse sur Internet)

1	**A quelle catastrophe a échappé le château des Rubins à Sallanches ? - Saisir la réponse en vert -**		**Points**	**Niveau**	**Mode**
	historique	éboulement	Sallanches		
	Réponse :				

10 – Mise en place, régulation, évolution...

- Ne pas hésiter à nous interpeller très vite sur vos difficultés, problèmes mais également ceux de vos élèves. Peut-être pourrons-nous alors rectifier le tir en cas de dysfonctionnement ?
- Toute remarque sera la bienvenue, quelle qu'elle soit. Nous comptons sur vous pour faire évoluer ce dispositif.
- Le défi ne sera mis en place que si au moins 5 classes y participent.

D'avance merci à l'accueil que vous réserverez à ce défi...

Christophe Gilger, ATICE – Annick Jacquet-Maffeï, enseignante – Defi2012@edres74.net – Circonscription St Gervais/Pays du Mont-Blanc - janvier 2012